

Vendredi 10 juillet 2020 à 20h30 à la Salle des Fêtes **de TERRASSON-LAVILLEDIEU**

ORDRE DU JOUR

- + Installation du Conseil Communautaire
- + Election du Président
- + Détermination du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau
- + Election des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau
- + Charte de l'élu local
- + Création des commissions thématiques et élection de leurs membres
- + Election de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- + Désignation dans les organismes extérieurs
- + Délégations de pouvoir au Président
- + Fixation des indemnités de fonction du Président, des vice-présidents et des conseillers délégués

Cette réunion a lieu pendant la période d'état d'urgence sanitaire ; la réglementation en vigueur a assoupli les règles de quorum : les pouvoirs sont comptabilisés pour apprécier le quorum et seul 1/3 des membres présents et représentés (pouvoirs) sont nécessaires. Un conseiller communautaire peut être porteur de deux pouvoirs.